



n°10

février 2006

LES NOUVELLES

Le devenir du Centre ancien



édito

Assises côte à côte lors du dernier Comité d'Habitants, nous nous sommes retrouvées, les deux "nouvelles", au Comité de Pilotage avec cette même envie de participer à la vie de notre ville.

Fontainoises, l'une résidente du quartier Centre Ancien depuis maintenant 4 ans, et l'autre tout près de la Place Maisonnat depuis 6 mois, nous avons assisté début février à notre premier Comité d'Habitants.

Nombre de Fontainois (salle comble!) s'étaient déplacés ce soir-là pour débattre du devenir de ce quartier, et plus globalement de leur ville. Deux heures de questions-réponses très instructives, qui ont mis à nu les difficultés rencontrées par certains habitants.

Une soirée pour voir la ville et ses protagonistes d'un oeil plus éclairé, pour tenter d'imaginer ce qu'elle pourrait être demain, grâce aux travaux d'un cabinet d'urbanisme et aux contributions des habitants eux-mêmes.

La réhabilitation du Centre Ancien, impulsée par le projet d'aménagement sur le site ASP, pourrait faire de ce quartier un coeur battant pour la commune, un lieu de vie sociale et économique, un poumon de végétation. Les premiers traits d'un nouveau visage pour Fontaine, ville durable, ont été esquissés.

Le potentiel humain et naturel de notre ville est grand, il s'agit maintenant d'en tirer profit convenablement: en construisant pour nos enfants un espace urbain de qualité, respectueux de l'environnement, et en développant les relations entre habitants.

Espérons que cette démarche collective donnera l'envie à toujours plus d'habitants d'apporter leur contribution pour que Fontaine devienne un lieu encore plus agréable à découvrir et à vivre.

*Rachel Magnin et Magali Tessier,
habitantes*

Prochains RDV

Comité d'habitants

jeudi 16 mars

18h, salle Edmond Vigne: contre les discriminations, égalité, diversité, une chance pour l'entreprise ?

Les rencontres

interculturelles

du 8 au 21 mars 2006

Thèmes: liberté, égalité, fraternité, solidarité

Collectif d'habitants

"Centre ancien"

jeudi 9 mars

*17h salle Mille Pattes
place des Fontainades*

Groupe personnes âgées

jeudi 30 mars

17h, mairie, salle commission N°1

Forum jeunes "merci de déranger"

6,7 et 8 avril

salle Edmond Vigne



Difficile cohabitation aux Fontainades

Des habitants se plaignent de problèmes de proximité avec certains jeunes dans le secteur des Fontainades. Ils font des dégradations, sont très bien organisés, et il semble difficile de communiquer avec eux. Il s'agit pour une grande part de jeunes du quartier. Peut-on les empêcher de se regrouper dans la rue ? Faut-il installer des caméras ? La ville n'a pas ce projet car il est reconnu que les caméras ne font que déplacer le phénomène vers d'autres endroits.

La Sémitag par contre en installe sur certains arrêts. Cependant, les incivilités des jeunes révèlent souvent des problèmes plus profonds de discrimination, d'emploi... Il existe un comité local de sécurité à Fontaine et un conseil communal de prévention de la délinquance pour travailler à la fois sur la répression (lorsqu'il s'agit d'actes délictueux), la prévention (comportement citoyen) et la dissuasion (sécurisation des portes).

Un rendez-vous avec le préfet et le commissaire des polices urbaines de Grenoble aura lieu prochainement.

Une réunion des habitants du centre ancien est organisée le jeudi 9 mars à 17h salle Mille pattes.

LG

Contact: Thibault Rigaux, service DSU,
04 76 27 88 61

Etude prospective sur le centre ancien

Un diagnostic du quartier a été réalisé par le cabinet d'urbanisme Groupe 6. La diversité de populations et de fonctions que l'on y trouve (des bureaux, des usines, de l'habitat, des friches, des équipements culturels) sont une richesse du quartier. C'est aussi un secteur où beaucoup de bâtis peuvent muter assez vite. Face à ces transformations, il est important de veiller à ne pas enclaver le quartier et à conserver la diversité. Plusieurs scénarios d'évolution ont été envisagés, du moins interventionniste où l'on se contente de laisser reconstruire lorsqu'un terrain se libère, au plus volontariste où l'on redessine entièrement un quartier moderne. Les solutions intermédiaires proposent de profiter de chaque reconstruction pour aménager un espace public, planter quelques arbres, permettre des cheminements piétons, ou encore implanter des équipements publics.

La volonté municipale est de préserver la qualité de vie actuelle

du quartier et d'apporter des améliorations à l'espace public avec les constructions à venir: davantage d'espaces verts, des stationnements...

Pourquoi le secteur situé entre Aristide Briand et la rue de Chamrousse n'est pas pris en compte dans l'étude ? Il n'y a pas de projets de ce côté ? L'étude présentée était financée dans le cadre du périmètre "contrat de ville" défini avec l'Etat selon certains critères jugés prioritaires. Mais la ville intégrera l'ensemble du secteur sud dans sa réflexion sur le centre ancien.

Pourquoi les stations de **tram** ont été agrandies si le nouveau tram ne vient pas jusqu'à Fontaine ? Les stations ont aussi été refaites pour une meilleure accessibilité notamment aux personnes à mobilité réduite. Les nouveaux trams passeront à Fontaine, mais pas dans un premier temps.

Pourquoi ne pas faire un parking près des berges sur le ter-

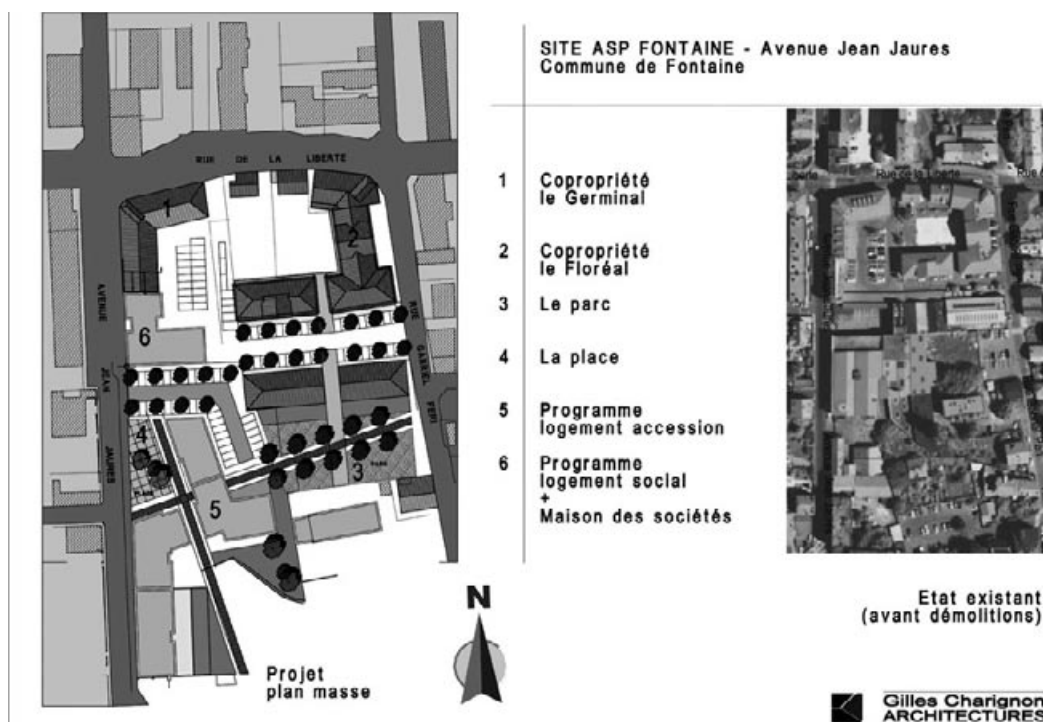
rain de la Sonam ? Si l'idée est bonne, le coût serait trop important sur cette propriété qui n'est pas communale. Le document d'urbanisme réserve cette zone pour du logement social. Un parking d'environ 20 places va être aménagé cette année rue Doyen Gosse, en face de l'impasse des Cheminots. Globalement, une réflexion sur le stationnement de l'ensemble de la ville est nécessaire. Mais plus de parking veut dire aussi plus de voitures. La nouvelle ligne de tram qui ira vers Seyssinet réduira en partie les besoins de parking pour ceux qui viennent prendre le tram à Fontaine.

Les relations de vie du quartier sont également importantes à développer. Comment mettre en place une dynamique collective entre les différents équipements (DSU, bibliothèque, association mémoire...)?

LG

Contact: Rose Genevois, service urbanisme, 04 76 28 75 54

Le site ASP



Un projet d'aménagement est proposé par l'architecte Gilles Charignon. Il envisage une réflexion globale sur l'ensemble du site et ses alentours. Le principe est d'installer **des commerces de proximité et services** au rez-de-chaussée des immeubles donnant sur l'avenue Jean-Jaurès afin de prolonger le tissu commercial du secteur. Il s'agira de petits locaux de 6 m de profondeur qui représenteront seulement 330 m² sur l'ensemble du site. La maison des sociétés notamment serait démolie et l'activité pourrait être relogée au rez-de-chaussée d'un des immeubles.

Le projet prévoit un immeuble d'environ 20 logements sociaux avec l'OPAC 38, un immeuble d'environ 26 logements mixte locatif et accession au niveau de la serrurerie, et un programme d'accession d'environ 80 loge-

ments. Les logements sociaux représentent 35% des logements sur l'ensemble du site. **Les immeubles** donnant sur l'avenue Jean-Jaurès seront dans le prolongement de ceux existants. La hauteur sera de 4 étages sans combles, comme il est prévu dans le nouveau document d'urbanisme de la commune (PLU). Par ailleurs une homogénéité des matériaux est prévue notamment pour la toiture. Il s'agit aussi de prévoir des cheminements piétons au travers de l'opération et des places comme espace public.

Des habitants insistent sur **le stationnement** à prévoir avec ces nouveaux logements. Le projet prévoit des parkings enterrés, d'un niveau sur Jean-Jaurès, et de 2/3 de niveau (équivalent à 2m) du côté de la maison des sociétés. L'adjoint à l'urbanisme précise que la réa-

lisation de l'opération nécessite une cohérence du site et donc un accord entre tous les opérateurs, ce qui est actuellement en négociation.

Le projet rentre-t-il dans le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** alors que le rapport du commissaire enquêteur sur le PLU n'est pas encore finalisé ? Le commissaire enquêteur, qui fait le bilan de l'enquête publique, est déjà passé une première fois en conseil municipal avant son rendu final. Même si ce n'est pas une exigence légale, on pourrait aussi prévoir une restitution de l'enquête auprès de la population.

LG

Contact: Rose Genevois, service urbanisme, 04 76 28 75 54

Les ateliers "santé-ville"

Le DSU et le service Hygiène et Santé travaillent ensemble sur la problématique de la santé, notamment sur les conduites addictives (alcool, tabac, drogue...). Des actions sont menées auprès des jeunes (collèges et lycées). Le Comité d'Habitants a été sollicité pour être des relais auprès des parents et des grands-parents. Ce problème concerne toute la population. La thématique fera partie de l'ordre du jour du Comité d'Habitants du 13 avril 2006.

ML



contact: Mélanie Rolland, Service
Communal d'Hygiène et de Santé,
04 76 26 63 46

Discrimination à l'embauche

La réunion du prochain Comité d'Habitants portera sur les discriminations dans l'accès à l'emploi et à la formation. Il est organisé avec la Mission Locale et le club FACE (Faire et Agir Contre l'Exclusion). Des jeunes et des entreprises viendront témoigner de leurs expériences. La ville travaille déjà avec des collégiens de 3^{ème} et

4^{ème} sur leurs difficultés à trouver un stage. Il s'agit de sensibiliser les Fontainois à ce sujet. Chacun a la possibilité de faire quelque chose à son échelle. Il existe des moyens d'agir comme le tuteurat et le parrainage.

ML

contact: Carine Maddedu, Mission Locale,
04 76 53 34 10

Forum initiative jeunesse "merci de déranger"

Depuis les premières demandes du Comité d'Habitants de Fontaine, et en lien avec une interrogation et des volontés exprimées dans d'autres villes de l'agglomération de Grenoble (et au delà), des associations, des institutions, des jeunes ont décidé de porter un regard sur le foisonnement des initiatives de jeunes, pour expliquer leur démarche, présenter et débattre de leurs propositions pour construire les politiques de demain.

Les initiatives sont précieuses et déterminantes pour les jeunes et pour l'évolution de notre société

Le forum, qui se déroulera le 6,7 et 8 avril salle Edmond Vigne, est une action collective et festive avec des témoignages, des débats, des créations, des partages d'expériences...

Ce sera une occasion de découvrir des projets de jeunes et leurs implications dans la ville, de débattre entre des jeunes et des adultes.

Ce Forum a l'ambition de montrer et valoriser leurs initiatives, affirmer leur capacités créatrices et leurs capacités à participer à la vie publique locale.

AA



contact: André Arriotti, service jeunesse,
04 76 53 19 29

Qu'est ce que le Comité d'habitants ?

Le Comité d'habitants concerne toute la ville de Fontaine, et pas seulement un quartier. S'y rencontrent les habitants, les élus et les techniciens. On peut y aborder toutes les questions de la vie quotidienne à Fontaine, et réfléchir ensemble à améliorer les choses. Il y a d'autres instances de rencontre entre les élus et les habitants (les visites de quartier, les commissions municipales thématiques, les séances d'information spécifique). Le Comité d'habitants est davantage transversal, tous les sujets peuvent être abordés et tout le monde y est invité.

LES NOUVELLES du Comité d'Habitants

Rédaction Magali Tessier, Rachel Magnin, André Ariotti, «arpenteurs»: Iénaïg Gard, Marie Lavagne

Mise en page Xavier Glorieux, «arpenteurs»

Contacts

Mairie de Fontaine Louisa Slimani
service DSU - Vie des Quartiers
04 76 28 76 28

louisa.slimani@fontaine38.fr

«arpenteurs» 04 76 53 19 29
contact@arpenteurs.fr